

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE
DE L'EXERCICE 2021. BUDGET ANNEXE DES LOGEMENTS SOCIAUX ALLÉE
DORDINS. VOTE

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, M Tartary, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Cristofoli à Mme Marenzoni
Mme Fize à Mme Canouet
Mme Berbis à Mme Feytout-Perez
M Grémy à M Cases
Mme Ersin à Mme Pouban
Mme Vaccaro à M Mangon
M Acquaviva à M Augé

Secrétaire de séance : M Pascal Tartary.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 juin 2022
Rendue exécutoire le : 1 juillet 2022
Publiée le : 1 juillet 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juin 2022

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2021. BUDGET ANNEXE DES LOGEMENTS SOCIAUX ALLÉE DORDINS. VOTE

M Bernard Cases, Adjoint au Maire délégué Finances, ressources humaines et population, présente le rapport suivant.

Conformément aux dispositions de la comptabilité publique M14, le Conseil Municipal est appelé à décider de l'affectation du résultat de chaque exercice.

Il vous est aujourd'hui proposé de décider de l'affectation du résultat de l'exercice 2021 du Budget Annexe des logements sociaux allée Dordins et de sa reprise dans les comptes de la commune sur l'exercice 2022 au vu des résultats suivants :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice	Excédent :	5 599,10€
- Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent :	36 131,47€
- Résultat de clôture à affecter (A1)	Excédent :	41 730,57€

Besoin réel ou capacité de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent:	2 074,29€
- Résultat reporté de l'exercice antérieur	Déficit :	- 2 074,29€
- Résultat comptable cumulé	Équilibre :	0,00€
- Dépenses d'investissement engagées non mandatées		0,00€
- Recettes d'investissement restant à réaliser		0,00€
- Solde des restes à réaliser		0,00€
- Besoin réel de financement		0,00€

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire

- En couverture du besoin réel de financement dégage à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		0,00€
- En dotation complémentaire de réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		0,00€
SOUS-TOTAL (R 1068)		0,00€
- En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R 002)		41 730,57€

TOTAL (A1)

41 730,57€

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 41 730,57 €	D001 : solde d'exécution	R001 : solde d'exécution R1068 : excédent fonctionnement capitalisé

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Décide de l'affectation du résultat de l'exercice 2021 du Budget Annexe des logements sociaux allée Dordins et de sa reprise dans les comptes de la commune sur l'exercice 2022 comme décrit ci-dessus.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **38 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 29 juin 2022
pour expédition conforme
Le maire,



(Signature)
Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG22_086
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2021. BUDGET ANNEXE DES LOGEMENTS SOCIAUX ALLÉE DORDINS. VOTE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	033-213304496-20220629-DG22_086-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20220629-DG22_086-DE-1-1_0.xml	text/xml	1003
Nom original :		
DG22_086.pdf	application/pdf	646570
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20220629-DG22_086-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	646570

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 10h09min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 10h09min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 10h09min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 10h15min06s	Reçu par le MI le 2022-07-01